

# LISTE DE CONTRÔLE DE L'ACCESSIBILITÉ À L'INTENTION DES RÉUNIONS ET DES GROUPES

*Votre réunion est-elle accessible ? Ceci est un guide pour réduire les difficultés physiques que peuvent rencontrer certaines personnes à accéder aux réunions dans vos locaux.*

## Introduction

Le lieu de réunion devrait être physiquement accessible à tous, afin que chacun puisse approcher le bâtiment et y entrer sans difficultés.

Voici quelques questions que votre groupe devrait se poser pour déterminer son coefficient d'accessibilité à ses lieux de réunions.

### LE STATIONNEMENT :

- Y a-t-il un nombre suffisant de places de stationnement réservées aux handicapés ? (9 pieds [2,75 m] de largeur pour la voiture, plus une allée d'accès de 5 pieds [1,5 m])
- Ces espaces sont-ils près d'une entrée accessible?
- Ces espaces sont-ils clairement identifiés?
- L'aire de stationnement ou la rue sont-ils libres de neige, de glace ou d'autres formes de débris?
- Y a-t-il une voie pour les fauteuils roulants accessibles de la rue ou du stationnement?
- Les trottoirs sont-ils uniformes et bien entretenus ?  
Y a-t-il des rampes pour faciliter d'accès aux trottoirs ?

### L'ITINÉRAIRE :

- Votre salle de réunions est-elle accessible par transport en commun?
- Existe-t-il un trajet qui ne demande pas d'utiliser un escalier?
- Une personne utilisant une canne ou autre appareil facilitant sa mobilité pourra-t-elle détecter les obstacles sur sa route incluant les objets suspendus?
- Pour les réunions tenues en soirée, la voie d'accès est-elle bien éclairée?

### L'ENTRÉE :

- Y a-t-il des marches, un seuil ou autres barrières physiques dans l'entrée?
- Dans l'affirmative, y a-t-il une rampe, un ascenseur ou existe-il un autre entrée ?
  - La rampe est-elle très inclinés? Est-elle munie de garde-fous?
  - L'ascenseur est-il en bon état? Si l'ascenseur demande une clé, y a-t-il une personne sur les lieux qui a la clé ou qui sait où la trouver?
  - L'autre entrée est-elle identifiée par une signalisation facile à suivre ?
- La porte d'entrée est-elle assez large (32 pouces [81 cm]) et y a-t-il assez d'espace pour laisser passer un fauteuil roulant?
- Une personne en fauteuil roulant peut-elle ouvrir les portes ou faut-il faire appel à une autre personne ?

### À L'INTÉRIEUR DE L'ÉDIFICE:

- Le passage entre l'entrée et la salle de réunion est-il sur un même niveau et praticable en fauteuil roulant?
- Sinon, y a-t-il une rampe pour permettre à une personne en fauteuil roulant d'accéder à la salle de réunion ? (Porter une personne dans un escalier n'est pas une solution acceptable.)
- S'il y a un ascenseur, fonctionne-t-il bien ? Si l'ascenseur demande une clé, y a-t-il une personne sur les lieux qui a la clé ou qui sait où elle la trouver?

- Les corridors et les ouvertures de portes sont-ils assez larges pour laisser passer un fauteuil roulant ? (32" [81 cm])
- Les couloirs sont-ils assez dégagés pour laisser passer tout individu sans encombre?

#### **LES TOILETTES:**

- Y a-t-il au moins une toilette pleinement accessible ?
- Les portes des cabines de toilettes sont-elles fonctionnelles?
- Y a-t-il assez d'espace pour permettre à une personne en fauteuil roulant de manœuvrer dans la cabine ? (44" [112 cm] pour le mouvement avant et un espace d'un diamètre de 5 pieds [1,5 m] ou en forme de T pour les virages.)
- Y a-t-il des barres d'appui au mur, derrière et à côté de la toilette?
- Les robinets fonctionnent-ils sans les tourner?

#### **LA SALLE DE RÉUNION :**

- L'aménagement des chaises permet-il le déplacement en fauteuil roulant dans les allées ?
- L'éclairage est-il suffisant ?
- Y a-t-il une section réservée aux sourds et malentendants ?
  - Dans l'affirmative, a-t-on prévu assez d'espace pour permettre à l'interprète du langage des signes de s'asseoir à proximité de ce groupe?
- Y a-t-il une personne pouvant accueillir les gens et les guider vers la salle de réunion selon leurs besoins ?
- Le service du café est-il facile d'accès aux personnes en fauteuil roulant ou autre type d'aide au déplacement ?
- Les publications des AA qui traitent des besoins des personnes à mobilité réduite sont-elles disponibles ?
- L'Intergroupe/bureau central local est-il au courant que la salle de réunions est accessible aux personnes ayant des besoins différents ?

Votre comité Accessibilité de district ou de région pourrait vous donner d'autres informations sur l'accessibilité. Vous pouvez aussi faire une recherche sur Internet pour trouver des guides et des informations sur l'accessibilité.

De plus, les publications suivantes concernant l'accessibilité sont disponibles sur le site [www.aa.org](http://www.aa.org) :

1. Ligne de conduite des AA — Accessibilité pour tous les alcooliques (FMG-16)
2. Ligne de conduite des AA — La transmission du message des AA aux alcooliques sourds (FMG-13)
3. Au service de tous les alcooliques (FF-107)